

Page 282 : 1. *Cadmeam*. La Cadmée, citadelle de Thèbes; elle avait été bâtie par Cadmus, dont elle portait le nom.

— 2. Pélopidas était fils d'Hippoclus, illustre et riche citoyen de Thèbes.

Page 284 : 1. *Quum exercitum Olynthum duceret*. C'était un secours que les Lacédémoniens envoyaient au roi de Macédoine Amyntas, qui s'apprêtait à assiéger Olynthe.

— 2. *Adversariæ factioni*. Les chefs de ce parti étaient Isménias, Pélopidas, Phérénice, Androclide et Épaminondas. Quant à ceux qui favorisaient les Lacédémoniens, ils avaient à leur tête Archias, Léontide et Philippe.

Page 286 : 1. *Diem delegerunt*. Ce jour était, selon Xénophon, celui de la fête de Vénus.

Page 290 : 1. *Charonis*. Charon, riche Thébain qui prit part aux batailles de Platée et de Leuctres.

— 2. *Ab Archia hierophante, Archiæ*. L'un de ces Archias était hiérophante à Athènes, et l'autre, polémarque à Thèbes. L'hiérophante présidait aux mystères d'Éleusis et de quelques autres temples de la Grèce. Plutarque, *Vie de Pélopidas* : Ἡκέ τις ἐξ Ἀθηναίων πρὸς Ἀρχίου τοῦ ἱεροφάντου πρὸς Ἀρχίαν, τὸν ὁμώνυμον, ξένον ὄντα καὶ φίλον, ἐπιστολὴν κομίζων.

Page 292 : 1. *Supra*. Voy. *Épaminondas*, chap. x.

— 2. *Delectæ manus*. C'était le bataillon sacré (*τερὸς λόχος*), composé de trois cents jeunes gens déterminés à vaincre ou à mourir ensemble.

— 3. *Quoque Messena... est profectus*. M. Quicherat : « Pélopidas, député à la cour de Perse, rendit vaines les démarches des Athéniens et des Lacédémoniens auprès d'Artaxerce, et Messène fut affranchie. » Voy. la note 1 de la page 278.

Page 296 : 1. *Agelaius*. Il était fils d'Archidamus, roi de Sparte.

— 2. *Nomine magis quam imperio*. Les rois de Sparte avaient au-dessus d'eux des magistrats suprêmes, appelés *éphores*, c'est-à-dire inspecteurs, surveillants.

Page 298 : 1. *Quem natum non agnorat*. On le croyait fils d'Alcibiade, que la femme d'Agis avait aimé.

Page 308 : 1. *Anno vertente*, dans l'espace d'une année. *Vertere* se trouve assez souvent employé pour le passif *verti*. Tite Live a dit : « Jam verterat fortuna ; » Tacite : « Nisi felicitas in socordiam vertisset. »

— 2. *Coroneam*, Coronée, ville de Béotie.

Page 316 : 1. *Omnibus qui a rege defecerant*. Entre autres Mausole, roi de Carie, et Tachos, roi d'Égypte.

Page 318 : 1. *Regios*. Les ministres du roi d'Égypte.

Page 320 : 1. *Nectanabide*. Nectanabis avait usurpé le trône d'Égypte avec le secours d'Agésilas. — *Viginti talentis*. Plus de 114 000 francs.

— 2. *Cyrenas*. Cyrène, ville principale de la Pentapole, en Afrique.

— 3. *Decessit*. Agésilas mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après en avoir passé quarante et un sur le trône.

— 4. *Cardianus*, de Cardia, ville de la Chersonèse de Thrace, située au fond du golfe Mélas.

Page 326 : 1. *Leonnatus*. Dans le partage de l'empire d'Alexandre, il avait obtenu la petite Phrygie.

Page 328 : 1. *Ei parti Asiæ*, etc. La Cilicie, l'Arménie et la Cappadoce.

— 2. *Europæis adversariis*. Antipater, Cratère, Pithon et Arrhidée.

Page 330 : 1. *Qui secundum locum imperii tenebat*. Néoptolème commandait l'aile gauche; le partage de l'empire lui avait donné une province de Perse, la Carmanie.

Page 334 : 1. *Antigono*. Il avait reçu d'Antipater le gouvernement de la grande Phrygie et de la Cilicie.

Page 338 : 1. *In Epiro habitabat*. Après sa répudiation par Philippe, roi de Macédoine, elle s'était retirée auprès de son frère Philippe, roi d'Épire.

— 2. *Alexandri filius*. Ce fils d'Alexandre et de Roxane s'appelait Alexandre, comme son père; mais on lui donnait aussi le nom d'Hercule.

Page 340 : 1. *Phalanx*. La phalange était un corps d'infanterie, composé de quinze ou au moins huit cents hommes pesamment armés, qu'on plaçait au centre de la bataille.

— 2. *Principiis*. Sorte de place d'armes où les généraux tenaient conseil et rendaient la justice.

Page 342 : 1. *In Parætacis*. La Parétacène était une petite province de la Perside, et touchait à la Médie.

Page 350 : 1. *Antigono est deditus*. Les soldats, en livrant leur général, espéraient obtenir qu'Antigone leur restituerait le butin qu'il avait fait sur eux après la bataille.

Page 352 : 1. *Seleucus, Lysimachus, Ptolemæus*. Séleucus avait

reçu en partage la Babylonie; Lysimaque, la Thrace; Ptolémée, l'Égypte.

Page 356 : 1. *Plerique omnes*, la grande majorité. Démétrius, fils d'Antigone, s'opposait à ce qu'on fit périr Eumène.

— 2. *Maximos duces*. Cratère et Néoptolème.

Page 362 : 1. *Phocion*. Phocion était fils de Phocus, homme illustre selon Plutarque, et obscur suivant Élien.

Page 364 : 1. Démade, rival de Démosthène, avait été avec Phocion député vers Antigone. Cet orateur, vendu à la cause des Macédoniens, finit par être victime de ses intrigues. Une lettre qu'il avait écrite à Antigone, pour l'exciter à envahir la Grèce, fut surprise par Antipater, qui le fit périr.

— 2. *Charetem*. Voy. la note 1 de la page 208.

Page 366 : 1. *Demetrius Phalereus*. Voy. la note 2 de la page 32.

Page 368 : 1. *Polysperchon* était un des généraux d'Alexandre. Antipater mourant lui avait légué ses États, à l'exclusion de son fils Cassandre : préférence qui fut la cause de plusieurs guerres. La popularité des Polysperchon parmi les Athéniens venait de ce qu'il avait promis de leur rendre la liberté.

— 2. *Philippum regem*, Philippe Arrhidée, frère d'Alexandre le Grand. Polysperchon n'était de nom que tuteur du roi légitime.

— 3. *Agnomis*. Rhéteur athénien, envoyé pour accuser Phocion.

Page 370 : 1. *Emphyletus*. M. Quicherat : « Ce nom n'est cité par aucun historien : Longolius a soupçonné que l'auteur s'est ici mépris, sans doute en lisant avec peu d'attention un manuscrit grec. Le texte donnait, selon lui, *ἐμψυλός τις*, *tribulis quidam*, et le traducteur aurait pris ces mots pour un nom propre. Cette ingénieuse conjecture, adoptée par Lambin et H. Schlegel, nous paraît fort plausible. »

Page 372 : 1. Timoléon était fils de Timodème, descendant d'une des plus nobles familles de Corinthe.

— 2. *Barbaris*. Les Carthaginois.

Page 374 : 1. *Fratrem interficiendum curavit*. Plutarque et Diodore de Sicile disent que ce fut Timoléon lui-même qui frappa son frère.

Page 376 : 1. *Cum Iceta*. Cet Icétas, ami de Dion, était gouverneur de Léontium. Timoléon le prit, ainsi que son fils, et les fit mettre à mort.

Page 378 : 1. *Crimessum flumen*. Cette petite rivière de Sicile se nommait aussi le Crimise ou le Crinise.

Page 378 : 2. *Mamercum*. Mamercus, tyran de Catane, s'était allié aux Carthaginois. Fait prisonnier et conduit à Syracuse, il y fut mis à mort.

— 3. *Quod ab his.... condita*. Syracuse avait été fondée par le Corinthien Archias, descendant d'Hercule.

Page 384 : 1. *Αἰτρομαχίας*. M. Quicherat : « *Αἰτρομαχίας*, à la Fortune qui préside aux cas fortuits, nous dit-on. Mais ce culte n'est guère propre à faire ressortir la piété de Timoléon. Nous aimons mieux entendre un oratoire consacré à la puissance absolue et indépendante, à la Toute-Puissance. »

Page 386 : 1. *Nomine, non potestate*. La puissance des rois de Sparte était singulièrement restreinte par celle des éphores. Voy. la note 2 de la page 296.

Page 388 : 1. *Cyrus*. Le grand Cyrus, fils de Mandane, fille d'Asatyage, roi des Mèdes, et du Persan Cambyse.

— 2. *Tantum indulsit dolori, ut eum pietas vinceret*. Il fit mettre à mort une servante qui avait été complice du crime, et relégua sa mère à Babylone.

— 3. *Duo, eodem nomine*. Les deux Artaxerxes.

Page 390 : 1. *Tertius*. Xerxès.

— 2. *Ægis*, Égée, ville de Macédoine, à l'ouest de Pella. Il y avait aussi en Grèce plusieurs villes qui portaient ce nom. — Philippe avait refusé de venger Pausanias d'un outrage qu'il avait reçu d'Attale, lieutenant du roi de Macédoine en Asie.

— 3. *Pyrrhus*. Il descendait d'Achille par sa mère, et d'Hercule par son père.

Page 392 : 1. *Demetrius*. Surnommé Poliorcète, c'est-à-dire preneur de villes.

Page 394 : 1. *In custodia.... periit morbo*. Dans la Chersonèse de Syrie, où Séleucus le fit transporter. Il y mourut d'oisiveté, de mollesse et d'indigestion.

— 2. *Cerauno*. Surnom tiré du mot grec *κεραυνός* foudre. Virgile, *Énéide*, VI, 843 : *Duo fulmina belli Scipiadas*.

Page 396 : 1. *Insulas Ægates*, les îles Égates, voisines de la Sicile.

— 2. *Manus dedissent*. *Dare manus*, lever les mains en haut. C'est ce que faisaient les gladiateurs quand ils s'avouaient vaincus.

Page 398 : 1. *Mercenarii milites*. C'était un ramassis d'Africains, de Gaulois, d'Espagnols, de Liguriens, etc.

Page 402 : 1. *Vettones*, les Vettones, peuple de la Lusitanie orientale.

Page 404 : 1. *Quod nisi domi*, etc. Tite Live dit aussi (liv. XXX, chap. XX) : *Vicit Annibalem non populus Romanus, toties cæsus fugatusque, sed senatus Carthaginiensis obtreptione atque invidia.*

— 2. *Philippum*, Philippe, fils de Démétrius, roi de Macédoine frère de Persée.

Page 406 : 1. *Antiochus*. Antiochus le Grand, roi de Syrie.

Page 410 : 1. *Saguntum, fœderatam civitatem*. La ville de Sagonte, alliée de Rome, formait en Espagne la limite des possessions des Carthaginois et des Romains. La prise de cette ville par Annibal alla la seconde guerre Punique.

— 2. *Præter Herculum Graium*. M. Quicherat : « Un poète devait adopter cette fable ; Silius Italicus dit (III, 496) :

Primus inexpertas adiit Tiryntius arces ;

mais Tite Live la rejette (III, 5). Toutefois on ne peut contester le nom de *Graia Alpes* donné à une partie de cette chaîne, que l'on croit être aujourd'hui le Saint-Bernard. »

Page 412 : 1. *Apud Rhodanum, Clastidio*. Le récit de Cornélius ne s'accorde pas ici avec celui des autres historiens. Nul autre n'a dit que Scipion ait combattu sur les bords du Rhône, ni près de *Clastidium*, petite ville de Ligurie. *Clastidium* fut livrée aux Carthaginois après les victoires du Pô et du Tésin. Annibal était déjà loin du Rhône quand Scipion s'y présenta.

— 2. *Tiberio Longo*. Tibérius Sempronius Longus. Il est plus connu sous le nom de Sempronius.

Page 414 : 1. *Uno prælio*. C'est la célèbre victoire remportée par Annibal à Cannes, petite ville d'Apulie.

— 2. *Dictator Romanus*. Le dictateur était un magistrat supérieur aux lois, qu'on créait dans les dangers pressants de la république, et auquel on adjoignait un maître de la cavalerie, qui partageait la suprême autorité.

Page 416 : 1. *In insidias inductum sustulit*. Ce Gracchus fut livré à Magon par son hôte Flavius ; Magon le fit décapiter et envoya sa tête à Annibal.

Page 418 : 1. *Millia passuum trecenta*, trois cents milles, c'est-à-dire plus de 440 kilomètres, ou de 110 lieues.

Page 420 : 1. *Fregellis*, Frégelles, ville de Campanie.

Page 420 : 2. *Rei*. On donnait le nom de rois, ou *suffètes*, à deux magistrats carthaginois dont les fonctions répondaient à peu près exactement à celles des consuls romains.

Page 428 : 1. *Prusiam*, Prusias, roi de Bithynie.

Page 430 : 1. *Caduceo*. Le caducée, baguette entourée de serpents, était un symbole de paix. Il était pour les parlementaires, chez les peuples anciens, ce qu'est le drapeau blanc chez les modernes.

Page 438 : 1. *Anno acquievit septuagesimo*. L'an 570 de Rome. Cette année vit mourir trois grands généraux : Annibal, Scipion, Philopémen.

Page 442 : 1. *Cato*. C'est Caton le Censeur, ou l'Ancien ; l'autre Caton est celui d'Utique, son arrière-petit-fils. — *Municipio*, municipe ou ville municipale. Le municipe était régi par ses propres lois, quoique ses citoyens fussent admis à briguer les charges de Rome.

— 2. *In prælio apud Senam*. M. Quicherat : « C. Claudius Neron défit une armée de 56 000 Carthaginois, commandés par Asdrubal. On désigne plus communément le lieu de cette bataille par le fleuve Métaure, dans l'Ombrie. *Sena* était une ville sur la mer Adriatique, non loin d'Ancône. Il y avait aussi une petite rivière de ce nom. »

— 3. *Quæstor*. Le questeur était le trésorier de l'armée.

— 4. *Ædilis*. L'édile était un magistrat chargé du soin des édifices publics et particuliers, de l'approvisionnement de la ville, de la célébration des jeux solennels, etc.

Page 444 : 1. *Q. Ennium poetam*. Le poète Ennius, le créateur de l'épopée latine, était originaire de la Calabre.

— 2. *Diutius*. Il y était retenu par ses guerres contre diverses peuplades espagnoles.

Page 446 : 1. *Tentatus*. Caton fut mis en accusation une cinquantaine de fois.

— 2. *Agricola solers*. Il nous reste de Caton un traité de l'agriculture (*de Rebus rusticis*).

— 3. *Historias*. M. Quicherat : « Salluste ne dédaigne pas de lui emprunter ses vieilles expressions, et ces imitations ont été signalées par Auguste, Pollion, Quintilien, Aulu-Gelle. Elles donnèrent lieu à cette épigramme :

Et verba antiqui multum furate Catonis,
Crispe, Jugurthinæ conditor historiae. »

Page 448 : 1. *Origines*. Ce livre des *Origines* n'est pas venu jusqu'à nous.

Page 448 : 2. *In eo libro quem separatim de eo fecimus*. Cet ouvrage a été perdu.

Page 450 : 1. *Atticus*. Titus Pomponius fut surnommé Atticus, l'*Attique*, à cause du long séjour qu'il fit à Athènes, et de sa grande facilité à parler le grec.

— 2. *Ab origine ultima stirpis Romanæ*. La famille Pomponia prétendait tirer son origine du père de Numa Pompilius.

— 3. *Perpetuo obtinuit*. Atticus se contenta de la dignité de chevalier, sans prétendre plus haut : ce qui n'empêcha pas que sa fille ne fût recherchée par Agrippa.

Page 452 : 1. *Cinnano tumultu*. Le consul Cinna appartenait à la faction de Marius.

Page 454 : 1. *Versuram facere*, faire un emprunt pour payer une dette, s'obérer d'un côté pour se liquider de l'autre.

— 2. *Medimnus*. Le médimne d'Athènes correspond à quatre boisseaux, un peu plus de cinquante et un litres et demi.

Page 456 : 1. *Filiæ*. M. Quicherat : « Ce mot varie beaucoup dans les manuscrits : la plupart portent *Phidiæ*, personnage inconnu, dont le nom est ici fort déplacé. On a lu *Piliæ*, épouse d'Atticus. Nous avons préféré *filiæ*, c'est-à-dire Pomponia, qui fut mariée à Agrippa. »

Page 460 : 1. *Ex patria fugienti*. Cicéron fut exilé par les intrigues de Clodius, pour avoir fait mettre à mort les complices de Catilina. — *Sestertium.... millia*. Environ 50 000 francs.

Page 462 : 1. *Heredem ex dodrante*. Le *dodrans* était un poids qui valait les trois quarts de la livre ou as. Atticus était donc héritier des trois quarts de la fortune de son oncle.

— 2. *Q. Tullio Ciceroni*. Le frère de l'orateur.

Page 464 : 1. *Ad hastam publicam*. Les ventes qui se faisaient par autorité de justice étaient annoncées au moyen d'une pique, d'où l'expression *hastæ subjicere*.

Page 466 : 1. *Usus est ætatis vacatione*. A cinquante ans, le citoyen romain était dispensé du service militaire; à soixante, le sénateur pouvait ne plus remplir ses fonctions.

— 2. *Conjunctum*. M. Quicherat : « La famille Cécilia, dont Atticus descendait par sa mère, était unie à la famille Cornélia, qui avait donné une épouse à Pompée. Atticus put néanmoins rester à Rome sans offenser Pompée. »

Page 468 : 1. *Occiso Cæsare*. Il fut tué dans le sénat par Brutus, Cassius, Cimber, etc., qui avaient conjuré contre sa vie, en haine

de ses desseins contre la République. — *Brutos*. Marcus et Décimus.

Page 470 : 1. *Provinciarum quæ iis datæ erant*. Brutus avait reçu la Crète, et Cassius la province de Cyrène.

— 2. *Sestertium centum millia*. Environ 20 000 francs. — *Trecenta*, 60 000 francs.

— 3. *Bellum apud Arutinam*. Entre Octave et Antoine, au sujet du testament de César.

Page 472 : 1. *P. Volumnio*. P. Volumnius avait été préfet des ouvriers dans l'armée d'Antoine. Ces ouvriers étaient des forgerons, des charpentiers, etc., qui travaillaient principalement aux machines de guerre.

Page 474 : 1. *In diem*, à terme fixe, en fixant le jour du paiement.

Page 476 : 1. *Imperatorum*. Antoine, Octave et Lépide.

Page 480 : 1. *In Epirum*. C'était en Épire que se trouvaient la plupart des propriétés d'Atticus.

— 2. *Samothraciam*. Samothrace, île de la mer Égée, située à peu de distance des côtes de Thrace.

Page 482 : 1. *Sui cuique mores fingunt fortunam*. Salluste nous apprend que l'auteur de cette sentence est Appius : « Sed res docuit id verum esse quod in carmine Appius ait : *Fabrum esse suæ quem-que fortunæ*. »

Page 486 : 1. *Præfecto fabrum*. Voy. la note 1 de la page 472.

— 2. *Acunculo*. Q. Cécilius, dont il a été parlé au chap. v.

— 3. *Salis*. M. Quicherat : « Nous craignons que le mot ne soit corrompu. Les interprètes l'entendent métaphoriquement, et traduisent par *elegantia, gratia* : ils s'étonnent toutefois de voir *salis* appliqué à une maison. Quant à nous, nous le prenons plutôt au propre. Le terme *sal, salinum*, désignait la sobriété des anciens Romains (*antiquitas*), et on l'opposait souvent au luxe du siècle de César : en sorte que nous expliquerions *salis* par *simplicitatis, modestiæ*. Horace a dit (*Od. II, XII, 13*) :

Vivitur parvo bene, cui patrum
Splendet in mensa tenui *salinum*.

Il rapporte les vœux d'un homme frugal :

Sit mihi mensa tripes, et
Concha *salis* puri.

(*Sat.*, I, III, 13)

Comparez l'imitation de ce dernier passage dans Perse (III, 24) :

Sed rure paterno
Est tibi far modicum, purum et sine labe *salinum*. »

Page 488 : 1. *In neutram partem*. Ovide, *Tristes*, II, 113 :

... Neque divitiis neque paupertate notanda,
Unde sit in neutrum conspiciendus eques.

Page 490 : 1. *Terna millia æris*. M. Quicherat : « Trois mille as 150 fr. Il y a évidemment ici une erreur de compte. On a soupçonné avec raison que le chiffre qui précède *millia* était altéré : il est probable que l'auteur a voulu dire 30 000, ou plutôt encore 300 000. Cette dernière somme par mois (15 900 fr.) ne fait qu'une dépense annuelle de 180 000 fr. : ce qui est modeste pour un homme qui avait 2 millions de revenus. »

— 2. *Sestertio vicies*, deux millions de sesterces, 400 000 francs.

Page 492 : 1. *Sestertio centies*, dix millions de sesterces, 2 000 000 fr.

Page 498 : 1. *In eo volumine*. Il avait donné à ce livre le nom de *Annalis*.

Page 502 : 1. *Drusilla*, plus connue sous le nom de Livie, veuve de Drusus.

Page 504. 1. *Feretrii*. Ainsi nommée de *fero*, porter, supporter, parce qu'on suspendait dans son temple les *dépouilles* opimes, c'est-à-dire celles remportées sur des rois ou des généraux illustres.

Page 510 : 1. *In lecticula*. C'était la manière des riches.

— 2. *Ad quintum lapidem*. A cinq milles, c'est-à-dire environ 7 kilomètres de Rome.

Page 514 : 1. *Deum parentem*, son père Sempronius Gracchus. Cyrus mourant dit à ses fils (Cicéron, *de Senectute*, 22) : « Quum a vobis discessero... sic me colitote ut deum. »

